



La santé

bucco-dentaire

c'est l'affaire de tous



*L'état bucco-dentaire
de la population agricole et rurale
mérite votre attention*



Pourquoi ?

C'est une population qui présente **un état bucco-dentaire préoccupant** et dont les **conditions d'accès aux soins sont plus difficiles.**



C'est pourquoi la **MSA** lance sur tout le territoire national **un plan d'action** qui prévoit un accompagnement pour tous, **aux âges clés pour la santé bucco-dentaire.**



*Parlez-en
à vos patients !*



La future maman et la petite enfance



NOUVEAU

- **6 mois avant l'accouchement la future maman reçoit** une plaquette d'information sur l'hygiène, l'alimentation et les soins dentaires à suivre pendant sa grossesse.
- **6 mois après l'accouchement** la maman reçoit une plaquette d'information sur les précautions et soins à prendre pour elle et son bébé.
- **A l'âge de 3 ans, l'enfant est invité** à un bilan bucco-dentaire.

Sensibiliser, informer, inviter

Objectifs :

- prévenir les risques bucco-dentaires liés à la grossesse,
- réduire l'incidence de s caries de la petite enfance.

L'enfant de 7 ans

NOUVEAU

L'enfant est invité – dans les 6 mois suivant sa date anniversaire - à se rendre chez un chirurgien-dentiste pour bénéficier d'un examen de prévention. **La prise en charge de cet examen est assurée à 100 % par la MSA avec une dispense d'avance de frais.**

A l'issue de cet examen, l'enfant reçoit à son domicile **un kit de brossage.**



Inviter, dépister et conseiller

Objectifs :

- dépister précocement et réaliser au plus tôt les soins dentaires nécessaires,
- apporter des conseils sur l'hygiène bucco-dentaire et alimentaire,
- inciter à faire réaliser les scellements de sillons prophylactiques sur les premières molaires permanentes.

Le jeune de 15 ans

NOUVEAU

Chaque jeune de **15 ans** n'ayant pas répondu à l'invitation du bilan bucco-dentaire reçoit à son domicile **un courrier** l'incitant à bénéficier de cet examen. Il consiste en un dépistage et une motivation à l'hygiène dentaire, **pris en charge à 100 % par la MSA, avec dispense d'avance de frais.**

Cette action renforce le dispositif de prévention bucco-dentaire conventionnel.



Inviter, dépister et motiver

Objectifs :

- accompagner les adolescents les moins suivis,
- augmenter le nombre participants au bilan bucco-dentaire.

L'adulte entre 35 et 54 ans

NOUVEAU

Les adultes de **35 à 54 ans**, participant aux examens de santé organisés par la MSA, sont invités à se rendre chez un chirurgien-dentiste de leur choix pour effectuer un examen de dépistage bucco-dentaire, **pris en charge à 100 % par la MSA, avec dispense d'avance de frais.**



Inviter, dépister et prévenir

Objectifs :

- prévenir l'apparition de s maladies parodontales,
- inciter à un suivi bucco-dentaire régulier.

Le senior de 65 ans

NOUVEAU

Dès leur **65^{ème}** anniversaire, les seniors sont invités à se rendre chez un chirurgien-dentiste de leur choix pour un **examen de prévention** (conseil, incitation pour un suivi bucco-dentaire, dépistage, bilan des besoins en soins et prothèses), **pris en charge à 100% par la MSA, avec dispense d'avance de frais.**



Inviter, dépister et conseiller

Objectif :

- réduire la survenue des risques bucco-dentaires liés au vieillissement.

Les personnes en situation de précarité*

NOUVEAU

La MSA propose, à chaque assuré préalablement repéré en situation de précarité, une évaluation bucco-dentaire par le chirurgien-dentiste conseil, suivie d'une orientation vers un chirurgien-dentiste choisi par l'assuré. Un plan de soins est établi et le financement est étudié pour chaque cas.

** Cette action est développée dans certaines MSA.
Renseignez-vous.*

Objectif :

- réintégrer dans le système de soins les personnes en situation de précarité.

Les personnes âgées dépendantes en hébergement*

NOUVEAU

La MSA propose aux établissements volontaires de :

- mener des formations du personnel sur les problèmes bucco-dentaires liés au vieillissement et à la dépendance,
- mettre en place des protocoles d'hygiène adaptés à chaque personne,
- réaliser pour les résidents qui le souhaitent un examen bucco-dentaire,
- organiser une concertation avec l'équipe soignante pour déterminer le type de prise en charge pour les résidents nécessitant des soins.

** Cette action est développée dans certaines MSA.
Renseignez-vous.*

Objectif :

- améliorer la qualité de vie des personnes âgées dépendantes en hébergement.

La MSA met à votre disposition, sur simple demande, les outils d'information pour chacune des populations bénéficiaires de ces actions.

N'hésitez pas à contacter le chirurgien-dentiste conseil MSA de votre département